



Espace de Réflexion Ethique Auvergne Rhône-Alpes

Faculté de Médecine Laennec
Bâtiment B – 3e étage, 7 – 11 rue Guillaume Paradin – 69372 Lyon Cedex 8
04.78.78.57 39
espace.ethique@chu-lyon.fr
<http://ereara.com/> ([nouveau site](#))
Pr Francois CHAPUIS, Directeur

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE ETHIQUE REGIONALE A L'ATTENTION DES EQUIPES DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET DES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

L'espace de Réflexion Ethique Auvergne Rhône-Alpes (ERE-ARA) rappelle qu'en cette période exceptionnelle, chaque patient, dans un principe de justice et au-delà d'une prise en charge protocolaire standardisée mécanique, doit pouvoir continuer à bénéficier de soins respectueux de la dignité, la sollicitude, la justice et l'équité. Ce n'est pas toujours facile au premier abord. L'ERE-ARA se tient donc prioritairement à disposition des équipes des établissements sanitaires et médico-sociaux pour les aider à faire face aux difficiles situations éthiques auxquelles elles sont confrontées pour la meilleure prise en charge de leurs patients.

Il est rappelé que les apports de tous sont précieux. Des partages d'expériences se développent, sont encouragés et accompagnés dans notre région, à l'image de la coordination des services de réanimation d'un GHT pour la gestion équitable des indications ou des priorités, comme du soutien apporté par les équipes mobiles notamment de gériatrie – de soins palliatifs – d'hygiène hospitalière et de prévention du risque infectieux, ou celui des groupes de réflexion éthique inter-établissements, etc...

Dans le cadre de la gestion de la pandémie de Coronavirus COVID-19, et conformément aux recommandations du Comité Consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé (CCNE), l'ERE-ARA, en collaboration avec les comités d'éthique locaux des établissements, a mis en place des **cellules de soutien éthique** pour les professionnels des établissements de santé, sociaux et médicosociaux en lien avec les **principaux établissements de la région Auvergne Rhône-Alpes**.

Bien entendu, le rôle de ces cellules n'est pas de se substituer au travail du comité d'éthique local ou aux décisions des équipes médicales et paramédicales. Leur mission consiste à proposer une aide, une participation à la réflexion lorsque se pose une **question éthique** dans la prise en charge de patients atteints d'une infection au COVID-19, ou de patients pour lesquels la gestion collective de la pandémie pourrait avoir un impact individuel, ainsi que de leurs proches.

Voici les coordonnées des **cellules éthiques de notre région** AuRA disponibles pour un contact prioritaire selon votre localisation géographique :

Site ou CH environnement CHAMBERY (73)

groupe.ethique@ch-metropole-savoie.fr

Site ou CHU environnement CLERMONT FERRAND (63)

espace.ethique@chu-clermontferrand.fr

par téléphone de 08H00 à 20H00 au 04 73 75 10 47 (cellule joignable 7 jours sur 7)

Site ou CHU environnement GRENOBLE ALPES (38)

comite.ethique@chu-grenoble.fr (cellule joignable 7 jours sur 7)

Site ou CHU environnement CHU LYON (69)

HCL.COMITE-ETHIQUE@chu-lyon.fr

Site ou CHU environnement CHU SAINT-ETIENNE (42)

terre.ethique@chuse.fr

Coordination Régionale AUVERGNE-RHONE-ALPES (AuRA)

espace.ethique@chu-lyon.fr

D'autres contacts complémentaires pourraient vous être adressés par la suite. Prenons soin ensemble de notre humanité, certes fragilisée et toujours confiante en son intelligence collective